

La réglementation prévention sécurité applicable en carrières & sablières

Objectifs

Appliquer la réglementation spécifique aux industries extractives : code du travail et RGIE.

Public Visé

Chefs de carrière, responsables de sécurité.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Avoir une première connaissance du RGIE

Parcours pédagogique

1. Le cadre réglementaire Définir les règles de la communication écrite efficace pour les managers
 - Le code du travail
 - Le code minier
 - Les textes applicables en matière de prévention ; les principaux décrets et leurs implications
2. Le RGIE
 - L'organisation du RGIE et des textes associés
3. Le Document Santé Sécurité
 - Terminologie. Responsabilités
 - Règles générales (RG-1-R)
 - Les principes généraux de la prévention
 - Exemple de DSS et difficultés rencontrées
4. Les dossiers de prescriptions
5. État des lieux des différents titres, évolutions en cours et à venir
6. Les différents intervenants et leur rôle en matière de prévention
 - DREAL, CARSAT
 - Médecine du travail
 - L'organisme de prévention (PREVENCEM)
 - L'entreprise (le "directeur technique", le CHSCT)

Objectifs pédagogiques

Se référer aux textes réglementaires en vigueur.

Identifier les rôles et responsabilités des différents intervenants impliqués par la réglementation

Se repérer dans les évolutions récentes

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés, études de cas.



Méthodes et modalités d'évaluation

Une attestation individuelle de fin de formation est remise à chaque participant suite à une auto-évaluation à chaud.

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Formation Carrières et Matériaux